



Candidature pour l'accueil des Championnats ASA 3D en salle 2027/2028

Tir à l'arc Canada recherche des clubs hôtes intéressés et capables d'accueillir les championnats en salle 3D ASA annuels en 2027 et/ou 2028, avec la possibilité d'accueillir ou d'alterner l'accueil pendant plusieurs années. Les conditions requises sont décrites ci-dessous. Tir à l'arc Canada travaillera avec le ou les clubs hôtes sélectionnés pour gérer les inscriptions à cet événement.

Qu'est-ce que les championnats ASA 3D en salle ?

Les Championnats canadiens en salle 3D ASA se déroulent généralement pendant un week-end à la mi-mars. Les Championnats canadiens en salle 3D ASA sont un événement annuel qui consiste à tirer sur des cibles 3D en salle, en utilisant différentes distances et divers types de végétation pour ajouter à la complexité du parcours. L'événement se déroulera en alternance chaque année, selon les règles de l'ASA ou les règles canadiennes 3D.

Les principaux objectifs des championnats ASA 3D en salle sont les suivants :

- Servir de mécanisme pour la désignation des champions canadiens
- Promouvoir et accroître la visibilité du tir à l'arc 3D au Canada
- Servir de célébration du tir à l'arc et de sa communauté

Les Championnats canadiens ASA 3D en salle se composent de 3 séries de 20 cibles, suivies d'une finale après l'achèvement des trois séries. L'événement propose souvent une activité spéciale afin d'impliquer davantage les archers dans un événement convivial et compétitif.

Exigences en matière d'installations – Championnats canadiens 3D en salle

Le comité organisateur hôte doit trouver un lieu couvert capable d'accueillir l'ensemble des épreuves des Championnats canadiens en salle de tir à l'arc 3D, y compris trois (3) parcours de 20 cibles, une zone pour la finale, des services pour les athlètes, un flux de spectateurs, une visibilité pour les commanditaires et une logistique opérationnelle sécurisée.

Les installations doivent répondre aux exigences minimales suivantes :

1. Capacité du parcours et espace de tir

Le site doit pouvoir accueillir au minimum :

- Trois (3) parcours distincts de 20 cibles (60 cibles au sol à la fois), avec une capacité globale de planification de l'événement d'environ **80 cibles 3D au total** (y compris les cibles de rechange, les cibles de remplacement et les cibles de shutdown).
- Les parcours doivent pouvoir accueillir à la fois des distances courtes et longues, jusqu'à un maximum de **45 mètres**, et disposer d'un espace suffisant pour :
 - les tireurs et leur équipement,
 - des zones d'attente sécurisées,
 - les officiels et le comptage des points, et
 - les zones réservées aux spectateurs.

Surface minimale requise pour le parcours :

- Trois (3) espaces, chacun mesurant environ :
25 m de large x 55 m de profondeur x 4 m de haut

Un seul grand espace peut accueillir les trois parcours ; toutefois, **il est préférable** de disposer de **trois espaces distincts** afin d'améliorer la circulation des athlètes, la sécurité et l'expérience globale de l'événement.

2. Inventaire des cibles et logistique (Delta McKenzie)

L'événement nécessite environ **80 cibles 3D Delta McKenzie**, dont :

- 60 à 80 cibles utilisées sur les trois (3) parcours de 20 cibles

- des cibles supplémentaires pour :
 - les éliminatoires/finales,
 - remplacement des cibles,
 - les cibles endommagées et
 - cibles optionnelles pour échauffement ou démonstration.

L'installation doit prendre en charge :

- un stockage sûr et sécurisé des cibles (y compris pendant la nuit),
- des zones de stockage des cibles,
- l'accès des véhicules pour le chargement/déchargement et l'installation,
- une surface de sol durable adaptée au placement et au déplacement des cibles.

3. Zone réservée aux éliminatoires et aux finales

Le site doit comprendre une zone dédiée adaptée aux **finale de tir**, comprenant :

- une ligne de tir clairement définie et des mesures de sécurité pour le pare-balles,
- un espace pour les athlètes et les commissaires,
- un espace pour les officiels et la table de score,
- un espace pour la signalétique de l'événement et des commanditaires.

Le site doit également prévoir **des places assises pour les spectateurs** dans cette zone, avec une capacité adaptée au nombre de spectateurs attendus.

Cet espace doit être conçu comme une « zone privilégiée » et séparé autant que possible des zones encombrées du parcours.

4. Zones d'inscription et de services aux athlètes

Le site doit fournir un espace dédié à l'inscription (ou une zone fermée équivalente), comprenant :

- des tables d'enregistrement et d'accréditation,
- un espace pour les dossiers des participants,
- un espace d'alignement sans gêner la circulation.

Le site doit également fournir un espace suffisant pour :

- l'administration de l'événement et les fonctions du bureau de l'événement,

- l'affichage des résultats / panneaux d'information,
- le stockage sécurisé du matériel de l'événement (de préférence).

5. Exigences en matière de premiers secours et de sécurité

L'établissement doit fournir un **espace réservé aux premiers secours** qui soit :

- clairement signalé et accessible,
- suffisamment privé pour permettre une évaluation et un traitement de base,
- situé à proximité des principaux flux d'athlètes et de spectateurs
- équipé d'un défibrillateur et de matériel de premiers secours
- Au moins un bénévole certifié en secourisme/RCR/DEA

Le lieu doit également répondre à des exigences de sécurité de base, notamment :

- sorties et issues de secours clairement indiquées,
- la conformité à toutes les réglementations locales en matière d'incendie et d'occupation,
- séparation sécuritaire des spectateurs et des couloirs de tir,
- accès pour les véhicules d'urgence.

6. Thématisation du parcours et expérience de simulation en extérieur

Les championnats 3D en salle ont pour but de simuler une expérience 3D en plein air. L'installation doit permettre une décoration et une thématique raisonnables du parcours, telles que :

- arbres, broussailles ou éléments de style forestier,
- des éléments de type rochers ou terrain,
- améliorations de l'éclairage et de l'atmosphère,
- signalisation du parcours et intégration des commanditaires.

La décoration du parcours ne doit pas gêner les couloirs de tir, la sécurité, les lignes de visée ou l'accès aux cibles.

7. Exigences en matière d'électricité, de son et d'Internet

L'installation doit fournir un accès électrique suffisant pour prendre en charge :

- le système de sonorisation de l'événement (annonces et production du tir),
- les systèmes de notation et de résultats,
- le matériel de production en direct (le cas échéant),

- les besoins en électricité des stands des commanditaires/vendeurs (le cas échéant).

Un accès Internet fiable est nécessaire, adapté au déroulement de l'événement et à la diffusion en direct, le cas échéant.

8. Caractéristiques supplémentaires du site (souhaitables)

Bien que cela ne soit pas obligatoire, les sites pouvant également offrir les caractéristiques suivantes sont fortement préférés :

- des sièges pour les spectateurs au-delà de la zone de tir,
- un espace pour les vendeurs/exposants,
- un espace d'échauffement (si cela est possible en toute sécurité),
- des toilettes accessibles et un accès sans obstacle,
- un parking pratique et un accès pour le déchargement,
- des services de restauration à proximité ou concessions sur place.

Modèle de partenariat d'accueil et de revenus

Tir à l'arc Canada adopte un modèle d'accueil moderne qui favorise la viabilité à long terme des événements, tant pour le comité organisateur hôte que pour la fédération nationale.

À l'avenir, les événements de Tir à l'arc Canada fonctionneront selon un **modèle de partenariat à revenus partagés**, conçu pour :

- garantir la viabilité financière des événements nationaux,
- permettre aux hôtes de conserver de solides possibilités de collecte de fonds et de parrainage au niveau local, et
- réinvestir les revenus des événements dans le développement des athlètes et des événements.

Sources de revenus incluses dans le partenariat

Aux fins de l'accord de candidature et d'accueil, les revenus des événements peuvent inclure :

- Les frais d'inscription perçus par le biais du système national d'inscription
- Les produits dérivés de l'événement (y compris les précommandes et les ventes sur place)
- Les activités de collecte de fonds (tombolas, ventes aux enchères, suppléments pour les banquets, etc.)
- Les revenus provenant des commanditaires et de la publicité (locaux et nationaux)

- Les suppléments facultatifs liés à l'événement (frais d'entraînement, billets pour le banquet, laissez-passer pour les spectateurs, etc.)

Principes de répartition des revenus

Tir à l'arc Canada et le comité organisateur hôte se partageront les revenus de l'événement selon une répartition convenue lors du processus d'accord d'accueil.

L'objectif de Tir à l'arc Canada est de garantir que :

- le comité organisateur hôte conserve une incitation financière,
- les coûts de prestation des événements de Tir à l'arc Canada soient entièrement couverts, et
- les deux parties tirent profit de la croissance de l'événement.

Modèle de parrainage

Les hôtes sont encouragés à rechercher des commanditaires locaux et sont autorisés à conserver un **pourcentage plus élevé des revenus provenant des commanditaires vendus par l'hôte**, en particulier lorsque le commanditaire est directement lié à un élément de l'événement sans incidence sur les coûts. (par exemple, **le parrainage de la diffusion en direct**, où les revenus du commanditaire compensent les coûts de production de la diffusion)

Lorsque le parrainage vendu par l'hôte finance directement un élément de l'événement, la part des revenus de Tir à l'arc Canada peut être réduite en conséquence, à condition que cet élément devienne neutre sur le plan des coûts.

Exigences relatives à la candidature de l'hôte (plan financier)

Dans le cadre de la soumission de leur candidature, les candidats doivent fournir un budget prévisionnel simple comprenant :

- le nombre de participants prévu,
- les frais d'inscription proposés,
- les activités prévues de collecte de fonds et de merchandising,
- le plan de parrainage (y compris les commanditaires) et
- les dépenses d'accueil prévues.

Tir à l'arc Canada travaillera en collaboration avec l'hôte sélectionné pour finaliser :

- la structure des frais d'inscription,
- le modèle de répartition des revenus, et
- les catégories et l'inventaire des parrainages.

Calendrier préliminaire :

Ce calendrier est susceptible d'être modifié et sera finalisé une fois les inscriptions closes.

Jour	Heure	Activité
1 – Vendredi	13 h – 16 h	Entraînement officiel et inspection du matériel
2 – Samedi	8 h – 12 h	1er tour
	13 h – 18 h	2e tour
3 – Dimanche	10 h – 16 h	Shoot-Up

Soumission des offres :

Les soumissions doivent être présentées uniquement sous forme écrite, conformément au format indiqué. Une visite des lieux peut être effectuée avant l'acceptation de la soumission, soit en personne, soit par le biais d'une visite virtuelle, puis à nouveau à l'approche de l'événement. Les frais liés aux visites des lieux en personne seront à la charge de Tir à l'arc Canada. Tir à l'arc Canada se réserve le droit de communiquer des informations supplémentaires à tous les candidats tout au long du processus de soumission.

Les institutions intéressées doivent avoir établi un partenariat avec l'association provinciale de tir à l'arc ou un club local pour pouvoir soumettre une offre pour cet événement. Tir à l'arc Canada facilitera la prise de contact avec l'association provinciale de tir à l'arc à la demande de l'organisation soumissionnaire.

Les candidatures doivent être soumises par voie électronique avant le 30 avril à Tir à l'arc Canada. Les candidatures doivent inclure les éléments suivants :

- Formulaire de candidature dûment rempli
- Lettre de soutien de l'organisation provinciale de tir à l'arc

La candidature fournira des détails sur le comité d'organisation, les informations sur le site, les informations sur les hôtels et les financements possibles qui peuvent être obtenus.

Toutes les candidatures seront reçues par la coordinatrice du programme et examinées par le comité des événements de Tir à l'arc Canada. Si vous êtes intéressé.e ou si vous avez des questions spécifiques, veuillez contacter la coordinatrice du programme, Priyanka Dhanie, à l'adresse pdhanie@archerycanada.ca.

Évaluation des candidatures

Tir à l'arc Canada nommera 5 membres du comité des événements pour examiner toutes les candidatures. Chaque membre examinera chaque candidature et attribuera une note à chaque critère individuellement (voir annexe 4).

	Critères	Pondération
1	Installations : cette section évaluera les installations proposées pour la compétition et leur capacité à satisfaire ou dépasser les exigences de cet événement. Le temps de trajet entre les hôtels et les sites sera également évalué dans cette section.	30
2	Fonctionnement : cette section évaluera la capacité du comité d'organisation à répondre aux besoins opérationnels et organisationnels de ces événements. Cela comprend : l'hébergement des participants et des officiels, les plans de communication, le soutien linguistique officiel, les services médicaux, la sécurité des sites, la technologie (Internet, électricité, radio) et les langues officielles.	30
3	Partenariats et soutien : Cette section évaluera les systèmes de soutien déjà mis en place ou potentiels du comité d'organisation. Cela peut inclure, sans s'y limiter, les partenaires/parties prenantes, les gouvernements, les PTSO, les clubs, etc.	15
4	Expérience des concurrents/spectateurs : cette section évaluera l'expérience décrite qui sera offerte aux concurrents et aux spectateurs. Cela comprend les événements spéciaux, les événements facultatifs, etc.	10
5	Finances : cette section évaluera dans quelle mesure le modèle financier proposé (recettes et dépenses) répond aux exigences de la compétition. Cela comprend une évaluation des risques financiers.	10

6	Héritage : Tir à l'arc Canada encourage les organisateurs d'événements à tenir compte de l'impact de l'événement au-delà des jours de compétition proprement dits et à examiner l'héritage possible de l'accueil de cet événement dans la communauté, de manière à ce qu'il ait un impact positif à long terme sur la communauté et le sport.	5
---	--	---

Championnats ASA Informations sur le candidat

2027 2028

Nom de l'organisation hôte / COL : _____

Nom du contact principal : _____

Titre/fonction : _____

Courriel : _____ Téléphone : _____

Adresse postale : _____

Ville/Province : _____ Code postal : _____

Nom de l'événement proposé : _____

Dates proposées : _____

1. Installations

Cette section évalue les installations proposées pour la compétition et leur capacité à répondre ou à dépasser les exigences de l'événement. Le temps de trajet entre les hôtels d'accueil et les sites sera également évalué.

1.1 Informations sur les sites

Nom du site : _____

Adresse du lieu : _____

Tarif journalier de location (lieu de la compétition) : _____

Lieux supplémentaires s'il y en a plus d'un :

1.2 Terrain d'entraînement

Y a-t-il un terrain d'entraînement prévu sur le lieu de la compétition ? Ce n'est pas obligatoire.

Oui Non

1.3 Spécifications du site

Taille du site de compétition (dimensions ou superficie totale) : _____

Capacité d'accueil : _____

Sites supplémentaires s'il y en a plus d'un :

1.4 Disposition du site et structures événementielles

Veillez joindre un schéma (approximatif) de la configuration proposée pour le site.

Schéma joint

Veillez décrire la disponibilité/l'emplacement des éléments suivants :

- Enregistrement des athlètes : _____
- Annonceur : _____
- Tente/salle de premiers secours : _____
- Tente/salle de pointage : _____

1.5 Cibles et équipement

Marque de cibles proposée : _____

Cibles à utiliser :

Nouvelles Usagées Mélange de nouvelles et d'usagées

Marque : _____

1.6 Toilettes

Nombre de toilettes disponibles : _____

Salles de bain accessibles disponibles : Oui Non

1.7 Internet et connectivité

Connexion Wi-Fi/Internet disponible pour HOC :

Oui Non

Wi-Fi public disponible pour les spectateurs :

Oui Non

Détails : _____

1.9 Parking

Parking disponible :

Gratuit Payant

Si payant, coût : _____

Si payant, des laissez-passer gratuits peuvent-ils être fournis pour Tir à l'arc Canada ?

Oui Non

1.10 Entreposage

Installation de stockage disponible sur place :

Oui Non

Détails : _____

1.11 Équipements du lieu

Veillez décrire les autres équipements disponibles sur le site :

Concessions disponibles :

Oui Non

Les aliments/boissons commandités peuvent-ils être apportés sur le site ?

Oui Non

Espace pour les stands/kiosques des sponsors :

Oui Non

2. Opérations

Cette section évalue la capacité du comité d'organisation à répondre aux besoins opérationnels et organisationnels, notamment en matière d'hébergement, de communication, de langues officielles, de services médicaux, de sécurité et de technologie.

2.1 Comité d'organisation local (COL)

Qui sera le comité organisateur de la compétition pour l'événement, et quel est son parcours/son expérience ?

2.2 Hébergement

Hôtel(s) d'accueil proposé(s) :

Adresse(s) et emplacement(s) de l'hôtel :

Durée approximative du trajet jusqu'au lieu de la compétition : _____

2.3 Services médicaux

Quels types de services médicaux seront fournis (premiers secours, ambulanciers, personnel sur place, etc.) ?

2.4 Sécurité et contrôle d'accès

Veillez décrire le plan de sécurité et les mesures de contrôle d'accès sur le(s) site(s) :

2.5 Langues officielles

Veillez décrire votre plan linguistique officiel pour l'événement (communications bilingues, signalisation, annonces, bénévoles, etc.) :

3. Partenariats et soutien

Cette section évalue les systèmes de soutien engagés ou potentiels du comité organisateur (partenaires, parties prenantes, gouvernement, clubs, etc.).

3.1 Soutien gouvernemental et institutionnel

Avez-vous reçu des engagements de la part des gouvernements ou institutions locaux, régionaux, provinciaux ou fédéraux ?

Oui Non

Si oui, veuillez décrire et joindre les lettres de soutien si elles sont disponibles :

Lettres jointes

3.2 Soutien des clubs et des bénévoles

Quel soutien a été mis en place avec les clubs locaux ou les groupes de bénévoles ?

4. Expérience des concurrents et des spectateurs

Cette section évalue l'expérience offerte aux concurrents et aux spectateurs, y compris la communication, les médias, l'accueil des VIP et les activités supplémentaires.

4.1 Attraction des spectateurs et communication

Veillez décrire votre plan de communication pour attirer les spectateurs :

4.2 Accueil des VIP et des sponsors

Existe-t-il des possibilités d'accueillir des VIP et des commanditaires (espace d'accueil, places assises, réceptions, etc.) ?

Oui Non

Si oui, veuillez décrire :

4.3 Activités supplémentaires

Avez-vous l'intention d'organiser d'autres activités en rapport avec l'événement ?

(Cochez toutes les cases qui s'appliquent)

- Barbecue / Banquet
- Salon professionnel
- Stand d'initiation au tir à l'arc
- Événement communautaire
- Autre : _____

Détails : _____

5. Finances

Cette section évalue le modèle financier, y compris les recettes, les dépenses et l'évaluation des risques.

5.1 Budget opérationnel et évaluation des risques

Veillez joindre une proposition de budget opérationnel et inclure une évaluation des risques financiers.

- Budget joint
- Évaluation des risques jointe

Résumé (facultatif) :

5.2 Hébergement des officiels de Tir à l'arc Canada

Le COL sera-t-il en mesure de fournir un hébergement pour :

- 1 juge de Tir à l'arc Canada
- 1 membre du personnel chargé du pointage

Oui Non

Si non, veuillez expliquer :

5.3 Parrainage et collecte de fonds

Veillez décrire vos plans de parrainage et de collecte de fonds :

6. Héritage

Tir à l'arc Canada encourage les organisateurs d'événements à réfléchir à l'impact de l'événement au-delà des jours de compétition et à identifier l'héritage à long terme pour la communauté et le sport.

6.1 Résultats en matière d'héritage

Quel type d'héritage cet événement laissera-t-il aux niveaux local, régional, provincial et national ?

6.2 Justification de la communauté hôte

Pourquoi Tir à l'arc Canada devrait-il choisir votre communauté pour accueillir cet événement ?
